

«Notre objectif est à portée de main, et ce n'est pas un chemin escarpé qui va nous arrêter.»

Une nouvelle fois, le secteur des Services centraux a connu une année particulièrement intense et passionnante. La réalisation de nos objectifs a parfois ressemblé à un jeu de l'oie: on avance de quelques cases, et puis on recule. Mais dans ce dernier cas, nous nous en sommes toujours tenus à la phrase d'Ernst Ferstl citée en titre. Les affaires courantes ont largement cédé la place aux préparatifs de projets en passe de se concrétiser: la nouvelle loi sur les Eglises nationales, l'introduction du modèle comptable harmonisé (MCH2), la révision totale du règlement sur la gestion financière de l'Eglise dans son ensemble, sans compter l'introduction du système de gestion environnementale «Coq Vert».

 Roger Wyss
responsable des Services centraux

Après une courte vacance l'année précédente, les Services centraux ont accueilli leur nouveau chef, le conseiller synodal Roland Stach, le 1^{er} janvier 2018. La collaboration entre le personnel et le conseiller synodal est empreinte de respect mutuel et de reconnaissance. Nous nous réjouissons de faire face avec lui aux défis peu communs qui nous attendent cette année.

En 2018, les préparatifs en vue d'une reprise «en douceur» du corps pastoral ainsi que les autres activités liées à l'introduction de la LEgN ont constitué les tâches les plus importantes. Le personnel des Services centraux a participé à cette fin aux projets partiels «Gestion du personnel» (PP2), «finances» (PP3), «Conseil synodal et services généraux» (PP4), ainsi qu'à la direction du projet.

Les premières mesures concrètes ont succédé cette année aux travaux préparatoires. Nous avons décidé d'acquiescer le programme «Parepas» en vue de gérer l'administration du corps pastoral. L'équipe de gestion du personnel pastoral aura à sa disposition un programme créé dans ce but par le canton,

et qui a déjà fait ses preuves. L'Eglise s'assure ainsi de disposer d'un système fonctionnel au 1^{er} janvier 2020, et elle s'évite aussi les coûts élevés induits par le développement d'une solution propre. La décision du Synode d'été 2018 de doter les services généraux de nouveaux points de poste pour faire face aux tâches supplémentaires liées à la LEgN a été primordiale. Il sera ainsi possible d'organiser la gestion du personnel de manière à ce qu'elle réponde aux nouveaux défis qui l'attendent. Si aujourd'hui le service du personnel et l'administration salariale disposent de 120% de postes, il en faudra 330% avec la reprise du corps pastoral. Avec elle, le service du personnel reçoit non seulement plus de ressources, mais voit son importance s'accroître. Le Conseil synodal a décidé en ce sens de scinder le service Finances et personnel en un service des finances et un service du personnel. La mise en œuvre est prévue pour la mi-2019, ce qui explique pourquoi le poste de chef du service du personnel a été mis au concours à la mi-décembre 2018 déjà.

Les répercussions pour les paroisses des futures révisions des législations

— Suite à la page 22 —

Services centraux

Responsables du secteur

Roger Wyss
Marcel Maier (suppléant)

Service Finances/personnel

Roger Wyss (responsable)
Margot Baumann, Nicole Bonnemain, Doris Marchesoni, Frieda (Miggi) Nydegger, Heidi von Känel (dès le 1^{er} août 2018), Therese Waeber, Naomi Abreu Castillo (apprentie de commerce jusqu'au 31 juillet 2018), Alena Bucher (apprentie de commerce), Adam Moubtassim (apprenti de commerce), Baris Yilmaz (apprenti de commerce, depuis le 1^{er} août 2018)

Service Infrastructure

Marcel Maier (responsable)
Renate Erny, Silvia Fueter (jusqu'au 31 juillet 2018), Sonja Häfliger, David Kern (dès le 1^{er} avril 2018), Isabelle Scherer-Abgottspson, Sabine Schüpbach, Krizia Sellitti, Stephan Trachsel, Simon Tschabold (jusqu'au 31 mars 2018), Elvira Wüthrich